

From: Malenfant, Karl
Sent: 22/04/15 12:26:51.000
Received: 22/04/15 12:26:52.000
To: Dubé, Alain [REDACTED]
Subject: Re: TR: relecture de la section 2,3
Importance: Normal
Sensitivity: Normal

Yves et moi avons parlé de cela ce matin dans une autre rencontre. Passe me voir ce pm quand tu peux. Merci

[REDACTED]@bell.net

Envoyé de mon iPhone

Le 2015-04-22 à 12:17, Dubé, Alain [REDACTED] a écrit :

Salut,

Comment on inclut les relations médias dans le processus de validation des AO ? As-tu eu des discussions avec tes pairs à ce sujet ?

Veux-tu que je m'en occupe ?

Merci,

Alain Dubé

Direction générale des programmes d'envergure

Vice-présidence aux technologies de l'information (VPTI)

De : Lantier, Claude

Envoyé : 17 avril 2015 12:42

À : Couture, Manon

Cc : Dubé, Alain; Malenfant, Karl

Objet : relecture de la section 2,3

Tel que convenu, j'ai fait une relecture de la section 2.3 en la comparant avec le CT transmis au Conseil du trésor.

Conclusion : À part de ce que nous avons mentionné ce matin et pour lesquels Karl fera une réflexion, c'est en lien direct avec le CT.

Les points de réflexion – mon opinion :

- La présence d'un vérificateur externe à l'étape F. Personnellement je l'ajouterai car c'est sécurisant pour les soumissionnaires et le public que nous ayons prévu des mesures d'encadrement de cette étape de dialogue compétitif. Le dialogue compétitif est novateur mais risqué s'il n'est pas encadré. C'est sur que nous aurons une question du SCT si nous ne l'écrivons pas.
- Durée du contrat : Même si c'est l'alliance qui va s'engager, les éditeurs s'engageront indirectement dans un contrat avec une alliance. La durée plus grande que la norme gouvernementale démontre le sérieux de notre démarche. D'ailleurs nous demandons un road map sur 10 ans. On pourrait parler d'un contrat pouvant aller jusqu'à 10 ans/ de 7 à 10 ans ou encore de plus de 5 ans selon
- Facteur K de 50. Il faudra le dire un jour c'est sur, mais intuitivement je ne suis pas certain d'intérêt pour l'instant.

Autres points :

Communication et gestion du changement

ces documents sous cet angle. Il faut je crois que nous nous donnions une stratégie de communication envers nos employés et le cabinet. C'est sur que la sortie de cet appel d'offre va faire les journaux. Il faut que le cabinet et le ministre soit prêt à réagir. Nos employés et les syndicats ne doivent pas l'apprendre par les journaux. On parle de 2000 employés, certains seront surement inquiet.

- Il y aurait avantage à ce qu'une lecture soit faite par quelqu'un des relations médias. Ils ont développé des réflexes différents du nôtre. Par exemple, je me demande si on ne va pas trop loin à la page 51. Je trouve que l'on s'engage pas mal sur la vision d'assurance. C'est un peu trop affirmatif que l'on s'embarque dans ça.

Page 31 : Pas certains que de la valeur ajoutée de nommer les actuaires dans notre exemple.

Claude Lantier CPA, CA

Directeur général des finances et du contrôle organisationnel

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boul. Jean-Lesage, N-5-37

Québec, Qc

G1K 8J6

[REDACTED]

Cell : [REDACTED]

Télécopieur : 418-528-1970

Courriel [REDACTED]

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Le présent courriel est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire dont le nom apparaît ci-haut. Si ce courriel vous est parvenu par erreur et que vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé que tout usage (copie, distribution, divulgation ou autre) de ce courriel est strictement interdit. Vous êtes donc prié de nous avertir immédiatement de cette erreur en communiquant avec l'expéditeur et de détruire ce courriel de votre ordinateur. Merci